LES PREMIERS SECOURS

L'histoire des premiers soins est liée à l'histoire de la médecine, et en particulier à l'histoire de la réanimation et de la chirurgie.

Le recours aux soins est instinctif dès qu'une blessure apparaît. Au cours de l'histoire de l'humanité, tous types de médecines ont existé, des rites magiques aux démarches les plus scientifiques et efficaces. On sait que durant la préhistoire des fractures ont été correctement réduites, que des opérations par trépanations ont permis à des malades de voir leur vie prolongée.

En 400 avant J-C, Hippocrate pose les bases de la médecine. Il affirme que les maladies sont des phénomènes naturels que l'on doit combattre avec des remèdes naturels après avoir observé le malade.

600 ans plus tard, lors de l'antiquité romaine, le docteur Galien fait de nombreuses découvertes anatomiques. Il publie un manuel de médecine qui sera étudié jusqu'au XVII° siècle. Les romains savaient extraire des fragments d'armes et aussi faire naître les enfants par césarienne (ce nom « césarienne » est donné en hommage aux Césars nés par césarienne. C'est le cas de Scipion l'Africain, ancêtre de Jules César).

Il faut attendre le XVI° siècle et Ambroise Paré pour que la chirurgie dite moderne apparaisse.

Au XIX° siècle, les travaux de Pasteur, la lutte contre les germes « la pasteurisation », permettront à la médecine et à la chirurgie de réaliser d'énormes progrès.

C'est au cours de ce siècle que le secourisme apparaît. Le 23 décembre 1892, la Société des Secouristes Français est créée pour assurer la survie des malades ou des blessés jusqu'à l'arrivée du médecin. Cette société, basée sur le bénévolat et la neutralité, sera reconnue d'utilité publique et inspirera en France le secourisme moderne.
Un peu plus tôt, en 1863 en Suisse, après avoir constaté les désastres de la guerre de Solférino, des citoyens (dont Henri Dunant et Gustave Moynier qui seront décorés du prix Nobel de la paix en 1901) fondent le Comité International de la Croix-Rouge. Ce comité international est, lui, consacré à l'aide humanitaire.

Dans des situations d'urgence ou face à un accident, il est indispensable de savoir réaliser les bons gestes qui permettent de soulager la douleur ou de sauver une vie.
Voici quelques bons réflexes à acquérir !

LEXIQUE

Secourisme : assistance offrant des soins d'urgence à un blessé.

Humanitaire : aide portée aux hommes dans le besoin ou dans la détresse.

Pasteurisation : procédé qui permet d'éliminer les bactéries ou les germes pathogènes par un degré et un temps de chauffage spécifiques.

Trépanation : procédé qui consiste à pratiquer une ouverture, le plus souvent dans la boîte crânienne.

Alerte et protection des populations

En cas d'alerte de tempête, ou de pollution, il faut protéger les populations. Les bonnes réactions sont :

- se mettre à l'abri dans un local clos.
- se confiner en fermant et calfeutrant toutes les entrées d'air.
- s'informer en écoutant la radio (Radio France).

Protection et alerte

En cas d'accident, il faut :

1. Repérer les dangers.
2. Protéger.
   - supprimer ou écarter le danger pour assurer la protection du sauveteur, de la victime et des témoins.
   - signaler l'accident par des triangles de sécurité, avec les «warnings».
3. Alerter
   - contacter le SAMU (15), les pompiers (18), les secours européens (112). Utiliser un téléphone ou une borne téléphonique.
   - expliquer la nature du problème.
   - localiser l'accident.
   - répondre aux questions, appliquer les consignes et ne raccrocher que sur instruction.

Hémorragies externes

Dans le cas d'une plaie et de saignements abondants, il faut :

- comprimer immédiatement l'endroit qui saigne
- allonger la victime
- alerter les secours
- si besoin, faire un pansement compressif si le sauveteur doit se déplacer pour donner l'alerte en l'absence de témoin.

Lors d'un saignement de nez, il faut s'asseoir la tête penchée en avant. Se moucher. Comprimer ses narines (10 min). Demander un éventuel avis médical.

Perte de connaissance

Si une personne perd connaissance, il faut :

- faire un bilan de conscience: « Ouvrez les yeux ! Serrez moi la main ! »,
- allonger la victime sur le dos,
- libérer les voies aériennes,
- faire un bilan respiratoire,

Si la victime est inconsciente et respire, alors :

- placer en position stable sur le côté (PLS position latérale de sécurité)
- alerter les secours
- couvrir
- surveiller la respiration

Plaies simples

Lors d'une plaie simple, il faut :

- se laver les mains,
- nettoyer la plaie à l'eau, et si nécessaire avec un peu de savon,
- désinfecter, protéger par un pansement,
- vérifier la vaccination antitétanique.

Brûlures

En cas de brûlure, il faut :

- refroidir la surface brûlée par ruissellement d'eau tempérée, au plus tard dans les 30 mn.
- Evaluer la gravité de la brûlure : grave si la brûlure est supérieure à la moitié de la paume de la main de la victime.

Si la brûlure est grave, il faut demander un avis médical et suivre les consignes.
Si la brûlure est simple, il faut refroidir jusqu'à disparition de la douleur, ne pas percer les cloques et protéger par un pansement stérile.

QUESTIONS

Lors d'un accident, quelle est la première chose à faire ?

Quand on saigne du nez dans quel sens faut-il pencher la tête ?

Lors d'une perte de connaissance, quand la victime respire, dans quelle position doit-on placer le malade ?

Pour une brûlure simple que faut-il faire ?

ACTIVITÉ

Replace ces situations dans l'ordre lors d'une perte de connaissance :

a - couvrir
b - faire un bilan respiratoire
c - allonger la victime sur le dos
d - libérer les voies aériennes
e - alerter les secours
f - faire un bilan de conscience: « Ouvrez les yeux ! Serrez moi la main ! »
g - surveiller la respiration
h - placer en position stable sur le côté (PLS position latérale de sécurité)

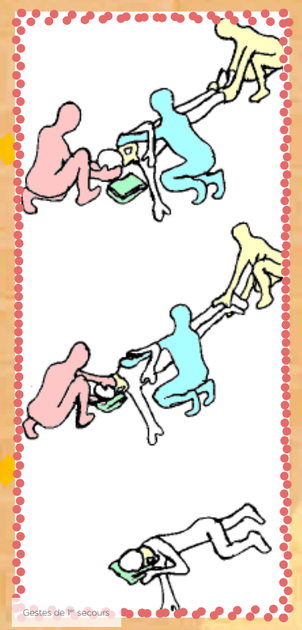

PLS à 3 © Crédit : « PLS a 3 », par Cdarg, Wikimedia Commons ; image sous licence CC BY-SA 3.0 (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/legalcode)

FRISE CHRONOLOGIQUE

1863 Création en Suisse du « Comité International de la Croix-Rouge ». Niveau européen.

1892 Création à Paris de la « Société des Secouristes Français ».

1932 Le numéro 18 est attribué aux pompiers

1946 Après les deux guerres mondiales la Société prend le nom de « Société des Secouristes Français Infirmiers Volontaires ».

1972 Un décret confère le nom de « Fédération des Secouristes Français de la Croix-Blanche » à l'ancienne société des secouristes.

DÉPARTEMENT DU GERS

Erasmus+